

Finances

REF : DAF2014035

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Adoption du budget primitif 2014 du Réseau de chaleur de la ZAC Canal (budget annexe)

EXPOSE :

En sa séance du 10 juillet 2014, le Conseil municipal a approuvé la création d'une régie municipale dotée de la seule autonomie financière en charge de la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL.

Il a par ailleurs attribué le marché d'exploitation du réseau de chaleur à la société DALKIA.

Les premiers raccordements au réseau de chaleur interviendront en octobre prochain à l'occasion de la livraison de deux programmes de logements.

La régie doit donc être dotée d'un budget exécutoire d'ici le 1^{er} octobre.

Le projet de budget soumis au Conseil retrace à la fois les dépenses d'investissement pour la construction du réseau et les dépenses d'exploitation de celui-ci.

Les dépenses d'exploitation prévisionnelles refacturées par DALKIA s'élèvent à 50 000 € :

- 32 000 € pour l'achat de combustible
- 18 000 € pour la maintenance des installations

Les recettes d'exploitation prévisionnelles s'élèvent à 150 000 € :

- 119 000 € au titre du raccordement des abonnés au réseau
- 31 000 € au titre de la facturation de la chaleur fournie aux abonnés

Il en ressort un excédent prévisionnel d'exploitation (épargne brute) de 100 000 € permettant de financer un cinquième du coût de construction du réseau estimé à 500 000 €. La Ville apporte, sous la forme d'une dotation en espèces, le complément de 400 000 €.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 44

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
M. PLEE Eric,	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014035

Signataire : MP

OBJET : Adoption du budget primitif 2014 du Réseau de chaleur de la ZAC Canal (budget annexe)**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L.2312.-1 et L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicables aux établissements publics industriels et commerciaux,

Vu la délibération n° 233 du 10 juillet 2014 portant création d'un service public de production et de distribution d'énergie calorifique,

Vu la délibération n° 234 du 10 juillet 2014 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL,

Vu la délibération n° 235 du 10 juillet 2014 portant approbation du règlement de service et des tarifs pour le réseau de la chaleur de la ZAC CANAL,

Vu le projet de budget primitif 2014 du Réseau de chaleur de la ZAC CANAL,

A l'unanimité.

DELIBERE :**APPROUVE** le budget primitif 2014 du Réseau de chaleur de la ZAC CANAL équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :INVESTISSEMENT

Dépenses : 500 000 €

Recettes : 500 000 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 150 000 €

Recettes : 150 000 €

DECIDE de réduire de 500 000 € à 400 000 € le montant de la dotation initiale en espèces attribuée à la régie chargée de la gestion du réseau de chaleur de la ZAC CANAL.

L'adjoint délégué

Meriem DERKAOUI

Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

L'adjoint délégué

Meriem DERKAOUI

